

**GUIDE D'ORGANISATION
DU COLLOQUE ÉCODÉVELOPPEMENT**

PARTIE 1: Portrait général du colloque Écodéveloppement

1- Contexte, historique et présentation du colloque

En février 2004, le Collège de Rosemont et l'AQPERE organisaient le premier colloque écodéveloppement destiné aux gestionnaires des maisons d'enseignement du Québec. Bien que la formule ne soit pas nouvelle, c'est la première fois qu'un tel événement était organisé au Québec. Ce premier colloque devait permettre d'évaluer d'une part l'intérêt des gestionnaires pour recevoir de la formation et échanger sur le thème de l'environnement et d'autre part les conditions dans lesquelles un tel événement peut s'organiser. En ce qui concerne la formation, le premier colloque, en réunissant une centaine d'acteurs, a fourni au comité organisateur plusieurs pistes de réflexion sur les préoccupations des gestionnaires en matière d'environnement et sur les thématiques plus susceptibles de les aider à mieux faire leur travail. Sur le plan de l'organisation, le comité organisateur a recueilli des informations sur toute la dimension logistique de l'organisation : stratégie de communication pour toucher et attirer les personnes cibles, structure de programmation répondant le mieux aux besoins, dates et horaires les plus convenables, etc.

Le deuxième colloque organisé en automne à l'Université Laval fut l'occasion d'approfondir le volet organisationnel, de peaufiner la stratégie pour rejoindre les personnes cibles et de revoir le contenu qui intéresse le mieux les gestionnaires des maisons d'enseignement.

Le troisième colloque sera l'occasion de mettre en œuvre toutes les recommandations recueillies lors des deux expériences précédentes. Parmi les plus pertinentes citons celles-ci :

- Former un comité organisateur élargi, composé non seulement des initiateurs (Collège de Rosemont et l'AQPERE) et du dernier hôte (Université Laval), mais aussi d'autres acteurs qui veulent travailler au projet;
- Développer un cahier de charge (le présent document) de manière à recevoir la candidature des collèges et universités qui veulent accueillir l'événement;
- Tenue du colloque en hiver pour éviter de porter ombrage au Congrès de l'Association des gestionnaires de parcs immobiliers (AGPI) qui se tient en automne;
- Continuer d'offrir aux participants une période pour visiter les installations écologiques de l'hôte du colloque, comme cela s'est fait au Collège de Rosemont et à l'Université Laval, afin qu'il constate sur place l'état d'un projet concret.
- Bien que le colloque s'adresse principalement aux gestionnaires, trouver une structure de tarification qui permette aux associations étudiantes d'y envoyer des délégués.

2- Pourquoi le colloque Écodéveloppement (mission du colloque)

Fournir aux gestionnaires des maisons d'enseignement du Québec des outils de gestion et d'éducation relative à l'environnement, afin qu'ils soient en mesure de mettre en place une politique environnementale et un plan d'action en s'inspirant d'autres projets mis sur pied dans les autres collèges et universités du Québec et d'ailleurs.

3- Objectifs du colloque

Le colloque se fixe les objectifs suivants :

Formation pertinente : Offrir de la formation pertinente aux gestionnaires des maisons d'enseignement de tous les niveaux, pour faciliter la prise de décision dans le choix de solutions qui sont à la fois écologiques et économiques, dans une perspective à long terme;

Partage d'expérience : Amener les gestionnaires sur le terrain afin qu'ils visitent des installations écologiques dans d'autres maisons d'enseignement et qu'ils s'informent sur les moyens à la fois techniques et administratifs utilisés par d'autres confrères pour y parvenir

Favoriser l'échange : Offrir aux gestionnaires des maisons d'enseignement une occasion de rencontrer des collègues qui partagent la même préoccupation et qui se trouvent à différents niveaux dans leur démarche d'écodéveloppement, afin qu'ils développent eux-mêmes leur propre réseau de contact.

Gestion et éducation : Maintenir ensemble les deux créneaux gestion et éducation, car l'un ne va pas sans l'autre. Il faut permettre aux gestionnaires de découvrir le potentiel de l'ERE pour accompagner la démarche d'écodéveloppement, pour la mise en œuvre de celle-ci, son développement et sa pérennité.

4- Cible du colloque

Le colloque s'adresse à toutes les personnes qui, dans les maisons d'enseignement collégial et universitaire, sont disposées à s'engager ensemble pour faire de l'écodéveloppement une réalité (directeurs généraux, responsables de la vie pédagogique, gestionnaires des ressources matérielles, responsables des groupes environnementaux, directeurs et coordonnateurs des services aux étudiants...).

Bien que ne s'adressant pas aux étudiants, il est important de créer des espaces de participation étudiante au colloque, compte tenu du rôle de ces derniers dans la mise en place et dans la réussite des initiatives d'écodéveloppement dans le milieu de l'enseignement.

5- Commandites et budget de fonctionnement

Le colloque est un projet à part entière, qui doit générer un surplus servant à couvrir l'équivalent du salaire des personnes qui ont travaillé directement à l'organisation. La gestion budgétaire est une responsabilité de l'AQPERE et de l'hôte du colloque. Le comité organisateur devra arrêter le

budget nécessaire à la tenue du colloque, à partir du modèle fourni par l'AQPERE qui a été élaboré pour les deux colloques précédents.

La tâche principale de ce volet consiste à rechercher le financement pour l'événement. Étant donné que très peu de programmes couvrent l'organisation de colloques ou de conférences, le financement doit se faire à travers les commandites. L'AQPERE détient la liste des commanditaires qui ont contribué financièrement aux deux colloques précédents. Le salon des exposants est aussi un moyen utile pour financer le colloque. Des tarifs spéciaux sont offerts aux organismes communautaires en raison de leur précarité financière.

Les frais d'inscription peuvent être les mêmes que pour les années précédentes, à moins que le comité trouve de bonnes raisons de le modifier. Pour répondre à la demande des associations étudiantes de favoriser leur participation au colloque, la grille tarifaire peut être revue.

6- Les répercussions

Le colloque doit permettre aux milieux collégial et universitaire de faire des avancées dans les objectifs mentionnés au début : formation des cadres, connaissance des acquis environnementaux de la maison hôte, rencontre avec d'autres gestionnaires qui partagent les mêmes préoccupations. D'autres retombées sont aussi recherchées :

- Meilleur partage des expériences entre les collèges et universités à travers les personnes ressources qui s'occupent d'environnement;
- Meilleure connaissance des projets environnementaux de tous les collèges et universités du Québec
- Augmentation du nombre d'universités et de collèges qui engagent une personne pour s'occuper du dossier environnemental
- Mise en place d'indicateurs permettant aux maisons d'enseignement de se fixer des objectifs comparables et d'informer la communauté universitaire
- Développement d'outils de sensibilisation, éducation et formation à l'environnement adaptés à la réalité de la communauté collégiale et universitaire
- Être en mesure d'accueillir les nouveaux étudiants qui ont déjà acquis un savoir-faire et un savoir-être environnemental du secondaire et du collégial
- Développer des liens avec d'autres communautés qui s'occupent de campus durable au Canada, en Amérique du Nord, dans la Francophonie, etc.
- Contribuer aux objectifs de la décennie 2005-2014 dédiée par les Nations Unies à l'éducation et au développement durable.

7- L'AQPERE et l'hôte du colloque

Pour développer le colloque, il faut la contribution de plusieurs partenaires qui, en fonction de leur intérêt pour l'activité, apporteront leur soutien à divers aspects du colloque. Mais, l'AQPERE et l'hôte du colloque jouent un rôle de coordination dans le succès de l'événement.

Les initiateurs : le colloque est une initiative du Collège de Rosemont et de l'AQPERE. Leur rôle principal est le développement stratégique du colloque pour s'assurer qu'il réponde aux

besoins changeants du milieu. Ces deux organismes travaillent à trouver à chaque année une maison d'enseignement pour accueillir le colloque. Ils jouent aussi un rôle de réseautage entre les divers partenaires qui travaillent au succès du colloque. Ils assurent aussi une bonne partie de la gestion logistique et du contenu du colloque.

L'AQPERE met à la disposition de la maison hôte toute la documentation et du savoir-faire acquis dans l'organisation des colloques précédents : listes de participants, listes de exposants, listes des bailleurs de fonds, canevas pour monter le programme,

L'AQPERE organise avec d'autres partenaires (nombre et caractéristiques à définir) le comité qui analysera les candidatures des collèges et universités qui veulent accueillir le colloque.

Les organisateurs : L'AQPERE et la maison d'enseignement hôte font partie du comité organisateur du colloque. Deux personnes, une de chaque organisation sont en contact permanent pour assurer le bon déroulement de toutes les étapes du colloque selon le plan d'action et le budget prévu.

Les comités environnementaux des étudiants peuvent aussi faire partie du comité organisateurs, parce qu'il est très important de les intégrer dans l'organisation du colloque. Les comités étudiants peuvent s'occuper de diverses tâches : organiser la logistique des salles et du salon des exposants, accueillir les invités, organiser des activités parallèles au colloque avec l'accord du comité organisateur, animer des sessions ou des présentations, faire des reportages sur le colloque, etc.

Il est souhaitable que les associations de professeurs, de professionnels ou de cadres de l'établissement hôte soient aussi invitées à tenir des activités spéciales dans le cadre du colloque : un « 5 à 7 écologique » après la première journée, une « journée de covoiturage », un dîner bio avec les autres participants du colloque, un cocktail « vin et fromage non loin » (avec des produits locaux), un encan d'objets utiles mais oubliés au sous-sol, bref toutes sortes d'idées qui peuvent les associer au colloque pour que l'événement fasse partie de la vie de la communauté où il se déroule.

8- Organisation: volets logistique et scientifique

Les co-organisateurs s'assureront que deux équipes distinctes seront mises sur pied afin que l'une prenne en charge le volet logistique (aménagement des lieux, matériel, invitations conférenciers, inscriptions..) et que la seconde ait le volet scientifique comme mandat (choix du thème général et des sous-thèmes, intervenants...).

Le comité contenu ou scientifique : Un comité élargi composé de 5 à 6 membres au contenu du colloque. Les membres du comité scientifique proviennent de l'AQPERE, de l'institution hôte et des personnes qui ont l'expertise nécessaire pour contribuer au contenu des présentations.

Le comité logistique : Le comité organisateur est composé des membres de l'AQPERE et de l'Université hôte. Ces membres siègent aussi au comité scientifique ou contenu.

PARTIE 2 : Charte de l'organisation et de la tenue du colloque

1-Candidature et nomination

L'AQPERE et le collège de Rosemont auront pour mission de traiter l'ensemble des candidatures reçues en vue de l'organisation du colloque et retenir celle qui répondra au mieux aux critères de sélection. La date de la tenue du colloque sera préalablement arrêtée.

Une fois retenue, l'université hôte choisira ses représentants qui formeront le comité organisateur avec les représentants de l'AQPERE et du Collège de Rosemont. Ce comité se réunira six fois au plus avant la tenue de l'événement et devra alors désigner les personnes qui formeront les sous comités organisation et scientifique. Ces derniers décideront du nombre de réunions permettant de mener à terme leurs mandats.

Le sous-comité en charge du volet organisation se penchera sur :

2-Le choix du visuel (logo)

Le visuel (logo) de l'édition devra être clair, simple et suffisamment explicite pour véhiculer le message adéquat.

3-Le financement et les coûts

Les gestionnaires assurent la gestion financière du colloque. L'ensemble des membres du comité organisateur s'impliquent dans la recherche de financement au nom du colloque. Les fonds recueillis serviront bien évidemment à financer l'ensemble des activités du colloque.

4-La communication, la publicité et l'information

Le comité d'organisation veillera au suivi des différentes étapes (du concept à l'impression) pour la réalisation de la brochure de présentation de l'événement (cahier du participant), de l'affiche officielle, des dépliants, du formulaire d'inscription (papier et en ligne), de la communication par l'objet etc... Il assurera également le développement de toute autre action qu'il jugera nécessaire pour assurer la réussite de l'événement. (une page web répondant aux questions les plus couramment posées, la diffusion de l'information suffisamment tôt, l'envoi de courriels et de courriers, annoncer l'événement sur différents supports : insertion presse, sites web des universités, bulletins électroniques, affichage ...)

5-Les inscriptions

Les modalités d'inscription seront arrêtées et communiquées au public; Il en va de même pour les tarifs par catégories (en précisant ce qu'incluent les frais d'inscription: repas, autres..), les dates limites d'inscription, les modes et le délais de paiement.

6-La logistique

Le comité veillera à prévoir un nombre suffisant de personnel d'organisation et de bénévoles afin d'assurer un déroulement des événements dans les meilleures conditions : accueil, inscriptions sur place, repas, tickets-repas, collations, matériel didactique, stationnement, hébergement...

La contribution à ce niveau des étudiants de l'établissement collégial ou universitaire choisi sera fortement encouragée.

Les colloques écodéveloppements **sont** des événements « zéro déchets » et pour cela nous souhaitons recevoir une commandite de Recyc-Québec. Il est important que toutes les mesures soient prises pour que ce volet soit respecté.

Il est souhaitable que d'autres valeurs comme l'équité et la responsabilité sociale soient respectées. Bien que ce ne soit pas une obligation, il serait apprécié que le colloque encourage le covoiturage, l'achat de produits locaux, de café et de thé équitables, d'aliments biologiques, etc. Il est possible aussi de faire de ce colloque un événement carbo neutre, volet sur lequel l'AQPERE a suffisamment d'informations.

7-Le résultat du sondage sur le colloque et le bilan final

Au terme du colloque, un questionnaire, bref et concis concernant les différents aspects du colloque, sera prévu : la distribution de ce document permettra de sonder l'appréciation des participants et le dépouillement des résultats servira de base quant aux recommandations qui seront suggérées par la suite par le comité d'organisation.

Le sous-comité en charge du volet scientifique se penchera sur :

8-La thématique générale et les sous-thèmes

Le thème et les sous-thèmes qui seront débattus devront être innovants et 'attractifs' (sortir des 'sentiers battus', les sujets classiques) et ce afin d'éviter les redondances par rapports aux thèmes abordés lors d'éditions précédentes.

9-Déroulement du colloque (programme)

Il serait recommandé d'opter lors du colloque pour la formule 'atelier', chaque fois que cela est possible, permettant ainsi l'interactivité et l'échange entre le conférencier et l'auditoire.

Par ailleurs, un équilibre des interventions assurées par des gestionnaires et des professeurs doit être assuré. On invite aussi des étudiants et de futurs enseignants à animer des ateliers.

Concernant l'espace kiosque, le comité s'assurera d'avoir un nombre maximum d'exposants afin d'encourager davantage les échanges et les contacts parmi les participants.

10-Contacts avec les conférenciers et les exposants

Il serait davantage intéressant de s'assurer que les intervenants et les éducateurs seront issus de milieux d'intervention différents. Le comité scientifique jugera de l'utilité de prévoir ou non la présence d'un 'conférencier à forte notoriété'.

Tout en s'assurant de contacter les intervenants suffisamment tôt, le comité portera une attention particulière pour des animateurs ayant développé des projets, des expériences, des actions concrètes sur le terrain et dont ils veulent partager les résultats.

11 Recommandations diverses (améliorations en vue des prochaines éditions)

Les diverses recommandations qui devront être émises –sur la base du questionnaire distribué aux participants- concerneront aussi bien les thématiques abordées que l’organisation de l’événement en lui-même. Ce travail sera en conséquence assuré conjointement par les deux sous-comités.

Pièces jointes : deux derniers dépliants.